

"2020 : rythmes de vie, rythmes de ville. Quelles perspectives pour les politiques temporelles ?"

Proposition de contribution de Tempo Territorial

Croisons nos expertises pour déployer des politiques temporelles locales

RÉSUMÉ

Face à l'évolution des rythmes de vie, les politiques temporelles ont émergé depuis une vingtaine d'années en France. Alors que de nombreux outils d'observation des rythmes et temporalités sociales sont développés par la recherche, leur mobilisation à l'échelle locale par les collectivités sous forme de "diagnostics temporels" reste encore limitée pour des raisons de coûts temporel et financier et de disponibilité des données. À l'inverse, les collectivités ont déployé de nombreuses actions temporelles relativement peu analysées et accompagnées par la recherche, et peu soutenues à l'échelle nationale. Tempo Territorial, en tant que réseau national des acteurs des politiques temporelles, invite chercheurs et praticiens des politiques temporelles à accentuer leurs collaborations afin de contribuer à la structuration, au renouvellement et à la visibilité de ces politiques.

MOTS CLÉS

Politiques temporelles, diagnostic temporel, rythmes, Tempo Territorial, actions temporelles

ABSTRACT

In response to changes in the rhythms of life, temporal policies have emerged over the last twenty years in France. While many tools for observing social rhythms and temporalities have been developed through research, their mobilization at the local level by local authorities in the form of "temporal diagnosis" is still limited for reasons of temporal and financial costs and data availability. On the other hand, local authorities have deployed many temporal actions which are relatively little analysed and documented by researchers, and have received little support at the national level. Tempo Territorial, as a national network of temporal policy actors, invites researchers and temporal policy practitioners to increase their collaboration in order to contribute to the structuring, renewal and visibility of these policies.

KEYWORDS

Temporal policies, temporal diagnosis, rhythms, Tempo Territorial, temporal actions

TEXTE PRINCIPAL

En quelques décennies, notre rapport au temps a profondément évolué, sous l'effet de différents changements sociétaux. Les rythmes de travail se diversifient (horaires décalés, fractionnés, étendus, de nuit, le week-end...), le travail occupe moins de place à l'échelle de nos "vies complètes" alors que les temps de loisirs, plus diversifiés, se développent (Viard, 2006). L'économie mondialisée, les progrès technologiques et le numérique imposent leur rythme continu, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec une forte demande de réactivité et d'instantanéité. Reflet de ces évolutions, les rythmes de vie se diversifient, s'individualisent et s'intensifient (Crozet, 2019) et les rythmes urbains s'accroissent: demande étendue de services et d'animation, impression constante de manquer de temps face à l'augmentation des opportunités accessibles, "conflits temporels" quand les usages des uns dérangent les usages des autres (bruit, occupation d'espace).

Des inégalités apparaissent dans la capacité de chacun à gérer son temps. Ces inégalités temporelles recourent des inégalités sociales, territoriales, de genre et de génération. Ainsi, un ménage aisé peut "acheter" du temps en externalisant certaines tâches domestiques (ménage, repas préparés, garde d'enfant...) alors que certains ménages précaires subissent un cumul de contraintes temporelles : horaires de travail fractionnés, temps de déplacements longs et contraints, tâches domestiques et parentales non partagées... La pression temporelle se concentre sur un âge de la vie où il faut mener de front carrière, éducation des enfants, aide aux parents.

C'est dans ce contexte d'évolutions sociétales que sont apparues les politiques temporelles, nées en Italie à la fin des années 1990 et développées en France depuis le début des années 2000 (Boulin, 2008). Plutôt que de parler de "gestion des temps", ce qui renvoie à une approche individuelle et potentiellement culpabilisante, l'enjeu de ces politiques est "d'aménager les temps" à l'échelle collective d'un territoire, en questionnant les horaires d'ouverture des commerces et services, leur implantation, les temps d'accès et l'offre de mobilité, l'aménagement des espaces publics et des bâtis. Longtemps centrées sur les questions d'égalité et d'accès aux services (Mallet, 2013), les politiques temporelles interrogent désormais plus directement les questions d'aménagement et de mobilité, en tant que leviers essentiels de cet aménagement des temps.

Avec cet article, Tempo Territorial, réseau national des acteurs des politiques temporelles, souhaite porter la voix de celles et ceux qui, au quotidien, imaginent et mettent en œuvre ces politiques à l'échelle locale. Il s'agit pour nous d'illustrer les ambitions mais aussi les difficultés qui animent la mise en œuvre de ces politiques, tant sous l'angle de l'analyse des rythmes des territoires que sous l'angle des leviers d'action, expérimentés ou projetés, avant de conclure sur quelques perspectives.

1. Observer les rythmes du territoire : quels périmètres et quels outils pour une analyse au service de l'action ?

Pour comprendre l'évolution des rythmes de vie sur leur territoire, les collectivités disposent de différentes données qu'il convient de combiner sous forme de "diagnostic temporel de territoire" en fonction des besoins et projets spécifiques (Tempo Territorial, 2018)

Les données nationales, notamment tirées des enquêtes emploi du temps de l'INSEE ou celles de la DARES sur l'emploi, sont les plus précises, grâce aux différentes exploitations et analyses qui

en sont faites, pour comprendre les grandes tendances sociétales qui se traduisent dans les rythmes de vie. Cependant, ces données n'étant pas disponibles à l'échelle locale, les collectivités peuvent au mieux rapprocher ces tendances de fond des données socio-démographiques de leur territoire.

Les Enquêtes ménage déplacement sont, pour les grandes agglomérations, une source locale précieuse sur les rythmes des territoires. En effet, grâce à différentes exploitations (Pulsations, ADN Mobilité du Cerema, Mobiliscope¹...), ces données permettent de connaître la répartition des activités sur 24h pour différentes populations et territoires. Pour autant, ces données, qui ne couvrent pas l'ensemble du territoire, sont basées sur des enquêtes et ne permettent ni la connaissance de la variabilité des comportements dans le temps ni des croisements sur une échelle géographique fine. Elles restent une base incontournable pour l'analyse des rythmes à l'échelle locale.

Ces deux sources de données, qui sont également les plus exploitées par la recherche, apportent des éléments de compréhension des rythmes de vie sur les territoires mais ne suffisent pas pour orienter les politiques temporelles locales de manière opérationnelle.

D'autres sources et outils de connaissance des rythmes du territoire sont mobilisés par les collectivités pour des besoins plus spécifiques :

- *Nouvelles sources de données* (traces numériques) : ces données massives issues de la téléphonie mobile ou des capteurs de géolocalisation ont suscité beaucoup d'espoir (données continues et dynamiques de localisation) mais ne donnent aucune information sur les activités ni sur les profils des personnes présentes et manquent encore de précision ou de représentativité (Tempo Territorial, 2019).
- *Outils cartographiques ou "chronotopiques"*, croisant l'espace et le temps : Une cartographie des générateurs de temps (Beyer, 2015) précisant les horaires, flux générés, rythmes des principaux établissements attirant des populations (commerces, zones d'emplois, établissements scolaires...), permet une vision synthétique des rythmes structurant un territoire mais est plus compliquée à réaliser à l'échelle d'une grande métropole. Les cartes On-Off, qui permettent de visualiser les services ouverts ou fermés en fonction de différents jours et horaires, sont également très intéressantes, que ce soit pour analyser l'accès à un certain type de services sur un territoire ou pour qualifier le niveau d'offre sur des temps spécifiques (nuit, dimanche...). Enfin, les cartes isochrones permettent d'analyser le territoire en fonction des temps d'accès à différents équipements ou services, et de mesurer les inégalités d'accès à ces ressources.
- *D'autres données* sont parfois nécessaires et mobilisables par le biais d'enquêtes spécifiques (pratiques et attentes sur les horaires d'ouverture d'un équipement, sur les pratiques de déplacement, propension au changement...), d'exploitation de données existantes (données billettiques ou de fréquentation), d'observations ou d'ateliers de co-construction.

L'accès à ces différentes données demande un investissement non négligeable pour les collectivités, que ce soit en temps de réalisation et d'analyse ou en "achat" de données ou d'enquêtes, avec des inégalités importantes entre les territoires sur l'accès à ces données. Des partenariats renforcés entre

¹ <https://mobiliscope.parisgeo.cnrs.fr/fr>

la recherche et les collectivités seraient sans doute à imaginer afin de capitaliser sur ces différentes expériences et de faciliter l'accès à ces outils d'analyse des temporalités.

2. Gérer et réguler les rythmes urbains : quels leviers pour quels résultats ?

Depuis leur création, les politiques temporelles ont expérimenté de nombreux leviers d'actions dans des domaines très divers (Tempo Territorial 2007, 2013, 2019). Ces actions peuvent être présentées autour de trois idées principales.

a/ Adapter l'offre de services à l'évolution des rythmes de vie

Il s'agit de répondre à l'évolution des besoins et attentes des usagers - actuels et potentiels - des services (piscines, médiathèques, état civil...), tout en veillant aux conditions de travail des agents en charge de ces services et à la qualité du service rendu. Les leviers ne se limitent pas à une réflexion sur les horaires ("ouvrir mieux", ouverture dominicale, offre sur la pause méridienne, en soirée...) mais concernent également l'évolution de l'offre elle-même : regroupement de services, dématérialisation, sur rendez-vous (à l'instar des guichets de rentrée scolaire, des PIMMS...). Ces démarches, en mettant les besoins des usagers et la concertation au centre de la réflexion, ont préfiguré les approches de type "design de politiques publiques" qui sont désormais largement reprises.

C'est également ce souci d'adaptation aux rythmes de vie qui a motivé les réflexions autour de la vie nocturne, que ce soit sur l'offre (commerces, services, mobilité), l'information, l'aménagement et la conciliation entre les différents usages de la nuit. Souvent initiées par les politiques temporelles, ces politiques de la nuit sont désormais reprises par des services spécifiques au sein des collectivités, alors qu'elles gagneraient à continuer à s'inscrire dans une démarche transversale de prise en compte des différentes temporalités spécifiques (nuit mais aussi été, pause méridienne, soirée, week-end...).

b/ Faciliter l'articulation entre le temps professionnel et le temps personnel

De nombreuses actions des politiques temporelles visent à faciliter l'articulation des temps sociaux et en particulier l'articulation entre le temps professionnel et le temps privé. Ainsi, le travail en journée des agents d'entretien a permis de réduire la pression temporelle vécue par les salarié.e.s concerné.e.s, d'abord en interne aux collectivités, avant d'être progressivement étendu à la branche d'activité du nettoyage. De même, les expérimentations menées sur le télétravail, sur les horaires de réunions, sur le management de la mobilité sont autant de leviers qui permettent une meilleure articulation des temps pour les salariés. De nombreuses collectivités engagées dans les politiques temporelles expérimentent d'abord pour leurs propres agents, assumant un rôle d'exemplarité et d'entraînement pour les entreprises et employeurs du territoire. D'autres leviers sont également

testés localement pour faciliter cette articulation : services dans les pôles d'interconnexion, garde d'enfants sur des horaires atypiques...

c/ Agir sur les rythmes structurants du territoire

Avec l'augmentation des vitesses de déplacements, la ville est passée d'un modèle compact et dense à une ville diffuse. Ajouté à l'intensification des programmes d'activité, cela a conduit à une augmentation des temps de déplacements contraints et à l'engorgement des abords des grandes agglomérations. Réduire les vitesses (zones 30, priorité aux transports collectifs, aménagements piétons et cyclistes...) permet de redensifier la ville. Un tel chrono-urbanisme invite à repenser les proximités (la "ville du quart d'heure", aménagement en fonction des temps d'accès...), le polycentrisme, la densité, la mixité des fonctions, la polyvalence des espaces publics et des bâtis. Agir sur l'aménagement du territoire contribue à des enjeux d'égalité (accès aux services) et à un territoire et un rythme de vie plus apaisé. Complémentaire de cet aménagement de l'espace, un aménagement des temps peut être promu, en partenariat avec les principaux "générateurs de temps" du territoire. Ainsi, le décalage des horaires de cours à l'université a permis de fluidifier les circulations à Poitiers, Montpellier et Rennes. De même, autoriser les salarié.e.s à décaler leur journée de travail d'une heure (ou à travailler une heure depuis chez eux avant de se rendre sur leur lieu de travail) leur permet de se déplacer en dehors des heures de pointes et de regagner en liberté sur l'organisation de leur journée.

Différents rythmes structurent le fonctionnement de nos territoires : rythmes scolaires, horaires de travail, horaires des commerces et des services, offre de mobilité... Ces rythmes ne sont pas complètement "extérieurs" ou "imposés" à la collectivité. Au contraire, au cours des dernières années, les maires se sont vu reconnaître un rôle d'organisateur des temporalités sur leur territoire : organisation des rythmes scolaires, détermination du nombre de dimanches où les commerces peuvent ouvrir, horaires d'ouverture des services gérés par la collectivité. L'offre de temps partagé permet à chacun de profiter de son "droit au temps" : propositions événementielles (sportives, culturelles, de loisirs...), espaces publics et espaces verts qualitatifs adaptés à une diversité d'usages dans le temps...

Les collectivités ont donc une certaine latitude pour orienter les rythmes de leur territoire : positionner le curseur, entre ville 24h/24 et slow city, relève bien d'un choix politique, d'un modèle société. Malheureusement, cette décentralisation de l'organisation des rythmes locaux ne s'est pas accompagnée d'un soutien, méthodologique ou financier, de la part de l'État.

3. Avancer ensemble pour déployer les politiques temporelles

Tous ces leviers, basés sur les usages plus que sur les infrastructures, sont expérimentés dans les collectivités porteuses de politiques temporelles. Jusqu'ici, les grandes métropoles ont été les plus actives sur ces politiques, ayant repéré les perspectives d'ajustement des politiques publiques, d'économie de ressources naturelles et financières offertes par ces politiques transversales innovantes. Elles ont pu bénéficier d'un portage politique fort et d'équipes dédiées, légitimes à agir en transversalité. Aujourd'hui, dans la lignée de collectivités pionnières, de nouveaux territoires –

périurbains, peu denses², départementaux ou régionaux – mais aussi de nouveaux acteurs – universités, entreprises...- s’emparent des politiques temporelles et contribuent à les renouveler.

La nécessaire production de données temporelles, ne suffira pas à résoudre le décalage entre le temps politique, le temps de la mise en œuvre des politiques locales et le temps de la demande de résultats et de réponses exprimée par les citoyens. L'action de terrain a besoin de se nourrir de l'expertise et du regard critique de la recherche, sur ces politiques qui restent en développement, de même que l'expertise académique s'appuie en partie sur l'action publique, qu'elle décortique et aiguillonne. Ce partenariat entre recherche et action publique locale est un des fondements de Tempo Territorial, réseau qui réunit ces deux types d'acteurs, et s'est encore illustré récemment lors de l'écriture collective des guides "Prendre en compte le temps dans l'aménagement et la mobilité".

Ce croisement des regards doit nous permettre de poursuivre encore l'effort de structuration et de visibilité des politiques temporelles, d'identifier de nouvelles pistes d'expérimentation, mais aussi d'illustrer la manière dont les politiques temporelles répondent aux enjeux du changement climatique et aux aspirations à un certain ralentissement des modes de vie. Tempo territorial porte fortement cette ambition et invite acteurs et penseurs des politiques temporelles à avancer ensemble dans un enrichissement mutuel et une expertise partagée.

RÉFÉRENCES

BEYER C., 2015, "La cartographie des attracteurs temporels : un outil pour intégrer les rythmes dans le projet urbain", Actes du Mardi de Tempo [*Le temps dans la ville durable*, Tempo Territorial, Paris, 13 janvier 2015], p. 5-17, tempoterritorial.fr/mardi-de-tempo-janvier-2015-le-temps-dans-la-ville-durable/ consulté le 3 janvier 2020

BOULIN J.-Y., 2008, *Villes et politiques temporelles*, Paris, La documentation française

CROZET Y., 2019, "Économie des rythmes urbains", *EspacesTemps.net*, (www.espacestems.net/articles/economie-des-rythmes-urbains/ consulté le 3 janvier 2020)

MALLET S., 2013, Aménager les rythmes : politiques temporelles et urbanisme, *EspacesTemps.net*, (www.espacestems.net/articles/amenager-les-rythmes-politiques-temporelles-et-urbanisme/ consulté le 3 janvier 2020)

Tempo Territorial, 2018, Comment réaliser un diagnostic temporel sur les horaires des bibliothèques, (tempoterritorial.fr/comment-realiser-un-diagnostic-temporel-sur-les-horaires-des-bibliotheques/ consulté le 3 janvier 2020)

Tempo Territorial, 2019, *Prendre en compte le temps dans les mobilités*, (tempoterritorial.fr/guide-prendre-en-compte-le-temps-dans-les-mobilites/ consulté le 3 janvier 2020)

² avec des demandes nouvelles de mobilités collectives dans des intercommunalités regroupant de manière inédite territoires denses et moins denses.

Tempo Territorial, 2017, *Prendre en compte le temps dans l'aménagement*, (tempoterritorial.fr/le-guide-prendre-en-compte-le-temps-dans-lamenagement-est-en-ligne/ consulté le 3 janvier 2020)

Tempo Territorial, 2007, 2013, 2019 : livrets de capitalisation d'actions temporelles (2007 : tempoterritorial.fr/wp-content/uploads/2015/07/Capitalisation_2007.pdf ; 2013 : tempoterritorial.fr/lassociation/les-politiques-temporelles/ ; 2019 : tempoterritorial.fr/reseau-tempo-territorial-des-bonnes-pratiques-d-actions-temporelles/, consultés le 3 janvier 2020)

VIARD J., 2006, *Éloge de la mobilité, essai sur le capital temps libre et la valeur travail*, La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube

LES AUTEUR.E.S

Pour Tempo Territorial :

Catherine Dameron

Responsable du Bureau des temps
Rennes, Ville et Métropole
c.dameron@rennesmetropole.fr

Dominique Royoux

Université de Poitiers
Ruralités
dominique.royoux@univ-poitiers.fr

Patrick Vassallo

Maire-adjoint
Saint-Denis
patrick.vassallo@ville-saint-denis.fr

Dominique Royoux et Patrick Vassallo sont Vice-Présidents de Tempo Territorial.